

Les partenaires de la prévention

Focus sur l'INRS

L'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) est une association loi 1901, sans but lucratif, créé en 1947. Elle est gérée par un Conseil d'administration paritaire constitué de représentants des organisations d'employeurs ou de salariés. L'INRS intervient en lien avec les autres acteurs institutionnels de la prévention des risques professionnels, en proposant des outils et des services aux entreprises et aux 18 millions de salariés relevant du régime général de la Sécurité sociale.

Sa principale mission est de développer et de promouvoir une culture de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Cette mission répond à des exigences économiques, sociales et politiques en s'articulant autour de trois axes majeurs :

- Anticiper les risques professionnels
- Sensibiliser et informer
- Accompanyer

La Direction générale de l'INRS met en œuvre les orientations définies par son Conseil d'administration. Tenant compte des priorités définies au niveau national et de son propre cadrage stratégique, un programme d'activités est établi chaque année. Depuis juillet 2009, le Directeur de l'Institut National de Recherche et de Sécurité est Monsieur Stéphane Pimbert. Onze départements et 635 personnes (ingénieurs, médecins, chercheurs, formateurs, juristes et spécialistes de l'information), répartis entre les centres de Paris et de Nancy, sont ainsi mobilisés pour mener à bien l'ensemble des actions prévues dans son programme d'activité.

Son budget, de l'ordre de 85 millions d'euros, provient du fonds national de

prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et est alimenté par les cotisations AT/MP des entreprises qui cotisent au régime général de la Sécurité sociale.

L'INRS travaille d'ailleurs en lien étroit avec la Direction des risques professionnels de la CNAMTS et son réseau régional de Carsat, Cram et CGSS et coopère avec d'autres organismes de la prévention et de la recherche (Anses, Anact, OPPBTP, SSTI, etc.).

Les quatre principales actions de l'INRS se répartissent ainsi :

Les études et la recherche

L'INRS conduit des programmes d'études et de recherche pour mieux appréhender les risques professionnels, analyser leurs conséquences sur la santé du salarié, et proposer des moyens de prévention. Cette activité couvre trois grands thèmes : accidents et conditions de travail (risques liés à la manutention, aux systèmes et machines, à la circulation, aux risques organisationnels et à l'ergonomie des situations de travail), risques liés aux environnements chimiques et biologiques et risques liés à l'environnement physique (bruit, vibrations, rayonnements, éclairage, etc.).

Quelque 200 chercheurs, répartis dans trente laboratoires, travaillent à ces thématiques. Les résultats des programmes sont validés par une commission technique indépendante.

L'assistance

L'assistance représente une part importante de l'activité à l'INRS (plus de 30 000 sollicitations par an). Elle est gratuite et va de la simple réponse téléphonique à la mise en œuvre de travaux nécessitant des expertises et des équipements spécifiques. Les réponses aux questions, émanant des organismes de l'Etat, des partenaires institutionnels, des entreprises, des chargés de sécurité, des SSTI, des CHSCT et des salariés, sont d'ordre médical, technique, juridique ou documentaire. L'INRS aide, de cette façon, les entreprises à résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées en matière de santé et de sécurité. Ce service prend plusieurs formes : la réponse aux questions posées par les



Stéphane Pimbert
Directeur de l'INRS

entreprises ou leurs salariés, l'enregistrement des déclarations des produits chimiques, ou encore l'accueil du public et la mise à disposition de fonds documentaire de l'institut.

La formation

L'INRS propose une large gamme de formations et de supports adaptés aux besoins des acteurs de la prévention. Elle porte sur la maîtrise des risques professionnels et prend la forme de stages, de formations continues, d'enseignements à distance ou encore d'aide pédagogique. Elles sont à destination des ingénieurs et contrôleurs des Carsat, Cram ou CGSS, des chargés de prévention en entreprise, des médecins du travail et autres préventeurs, des salariés, ainsi qu'aux organismes de formation.

L'information et la communication

L'INRS propose plus de 2 000 produits d'information (brochures, affiches, supports audiovisuels et produits multimédia, etc.) et plusieurs parutions périodiques (Travail et Sécurité, Documents pour le médecin du travail, Hygiène et sécurité, etc.).

L'INRS développe aussi des relations internationales avec le groupe Sheffield, la Commission internationale de santé au travail, l'Association internationale de la Sécurité Sociale, l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail de Bilbao, etc., afin de partager les connaissances scientifiques et techniques, de mutualiser les moyens et les compétences et d'échanger sur les bonnes pratiques.

Les SSTI ont accès à ces différents services, soit via les Carsat, soit directement auprès de l'INRS. Parallèlement, certains acteurs des SSTI participent déjà à des travaux communs ou publient dans les revues.



L'INRS propose plus de 2 000 produits d'information